



Les représentants des partis lors de la journée d'étude du SeGEC ©DR

Cinq questions posées aux partis

Pour y voir plus clair sur leurs priorités en matière d'enseignement

GÉRALD VANBELLINGEN

Dans le prolongement de la journée d'études du SeGEC, *Entrées libres* est parti à la rencontre de représentants des partis politiques (Michel Di Mattia (PS), Marie Borsu (Ecolo), Nicolas Janssen (MR), Jean-Pierre Kerckhofs (PTB), Mathilde Vanderpe (Les Engagés) et Joëlle Maison (DéFI)). L'idée générale : leur donner carte blanche pour répondre à cinq questions qui correspondent à cinq des grands axes du mémorandum du SeGEC. De quoi permettre à tout un chacun d'y voir plus clair dans les priorités de chaque parti en matière d'enseignement en vue des prochaines élections.

Cela n'aura échappé à personne, les élections approchent à grand pas. En ordre de bataille, les partis politiques ont présenté leur programme, leurs candidats et essaient désormais de convaincre les électeurs de faire « *le bon choix* » pour la prochaine législature. À grand renfort de discours, de slogans et autres sorties médiatiques, ils insistent tour à tour sur certaines de leurs priorités pour ce même futur proche. Le tout, en tentant de focaliser l'attention sur l'une ou l'autre thématique – à l'image du décret Paysage au cours de ces dernières semaines – sans pour autant revenir nécessairement sur l'intégralité de leur programme, ni même développer l'entièreté de leurs idées dans une thématique précise.

Pour y voir plus clair dans les priorités des uns et des autres en matière d'enseignement, *Entrées libres* est allé à la rencontre de ces mêmes partis. Avec cette idée de leur donner la parole sur cinq des grands axes qui ont façonné la rédaction du mémorandum du SeGEC.

En voici les thématiques : la temporalité des réformes ; l'amélioration de l'attractivité de la fonction de direction au sein d'un établissement scolaire ou d'un CPMS ; les modalités de l'après tronc commun et notamment dans le qualifiant ; le financement du supérieur au vu du nombre toujours plus important d'étudiants ainsi que la pénurie d'enseignants.

Dans un souci de clarté pour le lecteur et d'équité entre les partis, nous avons dédié la page suivante de ce dossier sur les élections aux cinq questions que nous avons adressées aux différents partis. Ensuite, chacun d'entre eux bénéficiait de 4.500 signes au maximum pour répondre librement à ces mêmes questions, avec la liberté de répondre plus ou moins longuement à chacune d'entre elles. Il est à noter que l'ordre de chaque page accordée aux différents partis n'est lié qu'à la rapidité de leur réponse.

En guise d'introduction à ce dossier spécial élections, nous vous proposons également une courte vidéo sur ce même thème. Réalisée en clôture de la journée d'étude, nous avons alors tendu notre micro à ces mêmes représentants des différents partis politiques qui avaient participé aux débats. L'idée consistait alors à leur poser une seule et même question : « *Quelle est la priorité numéro 1 de votre parti en matière d'enseignement ?* ».

Précisons que si les réponses aux questions posées dans ce dossier spécial élections ont évidemment été réfléchies et préparées, il n'en était rien lors de la réalisation de cette capsule vidéo. ■

Retrouvez la vidéo :
<https://bit.ly/5Q5P>



1

Temporalité des réformes

On observe que le processus de mise en œuvre des réformes du Pacte pour un enseignement d'excellence est susceptible d'engendrer un phénomène d'épuisement des directions d'écoles amenées à conduire les changements sur le terrain. Votre parti est-il disposé à articuler la mise en œuvre des réformes sur la temporalité des plans de pilotes et contrats d'objectifs, c'est-à-dire de permettre aux écoles d'établir un cadre stable de priorités pour une période de 6 ans, avec une évaluation intermédiaire tous les 3 ans ?

Revalorisation de la fonction de direction

L'amélioration de l'attractivité de la fonction de direction d'un établissement ou d'un CPMS est une revendication qui ressort clairement de l'enquête menée l'an dernier par le SeGEC auprès des chefs d'établissement. Votre parti partage-t-il les priorités suivantes :
- accroître l'aide administrative et éducative au fondamental - mettre en œuvre une réforme du statut des directions des PMS - assurer une tension salariale d'au-moins 25% entre les directions et les enseignants, quel que soit le niveau d'enseignement concerné.

2

3

Après tronc commun et qualifiant

Les modalités de l'après-tronc commun, tant pour ce qui concerne la filière de transition que la filière qualifiante, devront être définies rapidement par le législateur dès le début de la prochaine législature. Quelle est la vision de votre parti en la matière ? Quelle est, en particulier, la vision de votre parti concernant l'avenir de l'enseignement en alternance et de l'enseignement pour adultes (promotion sociale) ?

Financement du supérieur

L'enseignement supérieur francophone est confronté au défi de l'accueil d'un nombre toujours plus élevé d'étudiants (processus de massification, allongement tendanciel de la durée des études, évolution démographique qui reste positive, étudiants étrangers, ...) alors que son financement s'opère en enveloppe fermée ou quasi-fermée. Quelle est votre vision pour essayer de résoudre cette équation ?

4

5

Pénurie d'enseignants

On observe en Belgique, comme dans la plupart des pays voisins, une pénurie croissante d'enseignants. Dans ce contexte pensez-vous souhaitable de réévaluer le contrat social propre au secteur de l'enseignement ? Seriez-vous favorable à ouvrir une réflexion visant à mieux équilibrer les conditions de travail et la situation statutaire des jeunes enseignants, d'une part, et celles des enseignants nommés et en fin de carrière, d'autre part ?



Réponses des Engagés | Mathilde Vandorpe

Q1 | Temporalité des réformes

Au sein du Mouvement Les Engagés, pour réduire les écarts trop importants entre les élèves les plus performants et ceux qui le sont moins, nous accordons une importance capitale à la mise en œuvre efficace, et soutenable des réformes systémiques du Pacte pour un Enseignement d'excellence ainsi qu'aux solutions à trouver pour faire face à la pénurie d'enseignants. Nous sommes pleinement conscients de la pression et de l'épuisement ressentis par les enseignants et les directions d'école, surtout dans le maternel et le primaire, avec la mise en œuvre de multiples réformes telles que les nouveaux référentiels, les nouvelles grilles horaires, l'accompagnement personnalisé et le Dossier d'accompagnement des élèves (DACCÉ). Nous sommes soucieux de lever l'inquiétude des enseignants du secondaire, qui ne sont pas encore trop touchés par les réformes, si ce n'est par les plans de pilotage, mais qui se demandent à quoi ils doivent s'attendre dans un avenir à 2 ans pour l'arrivée du tronc commun polytechnique (en 1^{re} secondaire), et d'ici 2029/2030 pour la liaison entre la fin du tronc commun polytechnique et le degré supérieur. Nous soutenons fermement l'articulation de la mise en œuvre des réformes sur la temporalité des plans de pilotage sur six ans, avec une évaluation intermédiaire tous les trois ans, pour donner aux écoles la possibilité d'établir un cadre stable de priorités. Nous sommes attentifs à éviter une surcharge administrative inutile et souhaitons que les directions puissent se concentrer sur leurs missions essentielles.

Q5 | Pénurie d'enseignants

Notre priorité numéro 1 sera, pour nous, la lutte contre la pénurie d'enseignants. Tant qu'il n'y aura pas un enseignant à chaque heure de cours, dans chaque classe, devant les élèves, les réformes du Pacte ne porteront pas leurs fruits. Les mesures prises par le gouvernement actuel ont été bien trop molles. C'est par une panoplie de mesures ambitieuses que nous pourrions enrayer cette pénurie, une pénurie que de nombreux pays connaissent. Ces mesures iront tant de la valorisation du métier à l'attention portée à l'accompagnement des enseignants débutants, à la formation initiale sous sa nouvelle formule et à la formation continue des enseignants en fonction. Les formations continues qui concernent une majorité d'enseignants sont capitales afin de répondre par exemple à la détection des troubles d'apprentissages, la différenciation des apprentissages, aux grands courants pédagogiques et à l'approche évolutive des difficultés et des besoins spécifiques, les enjeux environnementaux, l'orientation, l'attachement à la démocratie et à son fonctionnement. Dans les réformes non abouties sous cette législature, nous nous attacherons à faire aboutir très rapidement la réforme de l'enseignement spécialisé, en le recentrant sur les élèves ayant des troubles sévères ainsi que celle des centres PMS tant en ce qui concerne le cadre structurel que leurs missions.

Q2 | Revalorisation des directions

Concernant l'attractivité de la fonction de direction, nous partageons la nécessité d'accroître l'aide administrative et éducative au fondamental, de réformer le statut des directions des PMS et d'assurer une tension barémique d'au moins 25 % entre les directions et les enseignants. Il est crucial de reconnaître et de valoriser le rôle complexe et essentiel des directions d'école.

Q3 | Après tronc commun

Pour le post-tronc commun, sans connaître les résultats du groupe de travail piloté par le professeur Romainville et démarré en juin 2023, bien trop tardivement pour nous, nous avons comme ambition de mieux préparer les élèves à la transition vers l'enseignement supérieur. Nous envisageons, dans une logique de concertation avec les acteurs concernés, une réorganisation des trois dernières années du secondaire pour permettre une spécialisation plus approfondie tout en renforçant les compétences transversales. Concernant l'enseignement qualifiant et l'alternance, nous visons une vaste réforme qui revalorise et améliore la qualité de ces filières, en assurant une meilleure adéquation avec les besoins du monde du travail, tout en préservant les missions de l'école. Les décrets adoptés sur le parcours d'enseignement qualifiant (PEQ) et la gouvernance des options sont deux pièces d'un puzzle dont nous n'avons pas pu saisir la vision globale. Pour nous, il faut vraiment clarifier le paysage de l'alternance qui est illisible pour les jeunes et leurs parents entre les opérateurs régionaux et communautaires (CEFA, IFAPME, EFPME) pour que chacun organise ce qu'il fait actuellement de mieux. En la matière, c'est 5 ans de perdu et de l'incertitude ajoutée à l'inquiétude des changements. Quant à l'enseignement pour adultes (de promotion sociale), nous sommes déterminés à le définir comme un partenaire clé dans la lutte contre les pénuries d'enseignants et pour encourager la formation continue. Il est essentiel de revoir son financement pour qu'il réponde mieux aux besoins de nos citoyens.

Q4 | Financement du supérieur :

Face au défi de la massification de l'enseignement supérieur, nous prônons une amélioration de la transition entre le secondaire et le supérieur, le renforcement des aides à la réussite, un meilleur accompagnement pédagogique des enseignants, une réforme des rythmes académiques et des modes d'évaluation et une attention particulière aux filières en pénurie. Il est impératif d'assurer un financement adéquat de l'enseignement supérieur en ouvrant l'enveloppe fermée et en mettant en place un mécanisme de financement qui préserve structurellement les moyens par étudiant.



Réponses du PTB | Jean-Pierre Kerckhofs

Q1 | Temporalité des réformes

Le PTB est tout à fait conscient de la surcharge de travail imposée aux équipes éducatives en général et aux directions en particulier par diverses réformes. Nous sommes donc disposés à articuler la mise en œuvre des plans de pilotage et contrats d'objectifs sur une temporalité soutenable comme celle que vous proposez (articuler la mise en œuvre des réformes sur la temporalité des plans de pilotages et contrats d'objectifs, NDLR). Plus généralement, nous avons un problème avec la philosophie qui sous-tend ces réformes. Nous saluons le fait que les équipes éducatives puissent recevoir de l'information objective sur la situation de leur école. De même qu'une évaluation des pratiques afin, le cas échéant, de pouvoir mettre en place des outils aboutissant à leur amélioration. Mais nous contestons le fait que des problèmes systémiques ne puissent être abordés. C'est une méthode néo-libérale qui met tout le poids de la responsabilité sur les équipes locales et dédouane le politique. De même, il nous revient que, dans certaines zones, les contrats d'objectifs de différentes écoles se ressemblent fortement. Il semble bien que, dans ces cas, les DCO aient fortement ... piloté leur réalisation. Il ne faut pas leurrer les équipes éducatives en leur disant qu'elles participent à l'élaboration des plans sans que ce soit réellement le cas.

Q3 | Après tronc commun et qualifiant

Nous partageons l'idée qu'il faudra rapidement fixer les modalités de l'après-tronc commun et nous regrettons que le gouvernement n'ait pas avancé sur ce sujet. Pour nous, la formation commune doit rester importante car tous les futurs citoyens seront confrontés à des défis de société importants dans les prochaines années et décennies. Ils devront donc maîtriser de nombreuses connaissances et compétences pour répondre collectivement à tous ces enjeux. « *Revaloriser le qualifiant* » signifie qu'il doit devenir une filière que l'on est fier de fréquenter. Les élèves doivent pouvoir accéder à du matériel de qualité à l'école et via les CTA. Ils ne doivent plus y être envoyés parce qu'ils sont faibles, mais parce qu'ils font un choix positif. Pour nous l'alternance doit être pensée comme une méthode pédagogique. Elle ne doit pas être une filière supplémentaire pour les élèves « *plus faibles* ». Il faut bien constater que les places de stage sont souvent difficiles à trouver. Le PTB est favorable à l'obligation d'offrir une place de stage par tranche de 50 travailleurs pour chaque entreprise publique ou privée. De son côté, la Promotion Sociale doit avoir deux missions fondamentales : permettre à des adultes d'acquérir une qualification en vue de s'orienter ou se réorienter professionnellement. Mais aussi, pour d'autres, être une source d'épanouissement en permettant d'aborder ou approfondir « *gratuitement* » des sujets dignes d'intérêt. Nous suivons la demande du SeGEC de soutenir temporairement les établissements d'EPS qui rencontreraient des difficultés à accéder aux ateliers se trouvant dans les locaux du plein exercice suite au décret relatif à la gouvernance du qualifiant.

Q2 | Revalorisation de la fonction de direction

Le PTB partage tout à fait la priorité d'accroître l'aide administrative et éducative au fondamental. La présence d'un éducateur représente évidemment un avantage indéniable que nous soutenons. Le rôle des CPMS s'est fortement accru. Nous soutenons tout ce qui permet de stabiliser et renforcer les équipes dont font bien sûr partie les directions. En ce qui concerne les salaires, nous sommes d'accord qu'il ne peut pas y avoir de situation dans laquelle un directeur gagne moins qu'un membre du personnel qu'il a sous sa responsabilité. Nous sommes donc favorables à une certaine tension salariale entre directions et enseignants, mais nous ne souhaitons pas nous enfermer dans un engagement chiffré.

Q4 | Financement du supérieur

Il est clair qu'il faut sortir de l'enveloppe fermée. Le financement par étudiant est de 13 % inférieur à la moyenne des pays OCDE et il a diminué de 17 % en 15 ans. C'est intenable et les besoins sont immenses aussi pour des raisons sociales : il faut diminuer les minervaux, augmenter le nombre de places, etc. 80 millions sont sur la table, mais les seuls recteurs d'université en demandent 150 ! Nous voulons faire correspondre les financements aux besoins. À court terme, nous dégageons 300 millions pour le supérieur. Mais il est clair qu'il faut refinancer globalement les Communautés en revoyant la loi de financement. Via une plus grande justice fiscale, nous voulons consacrer au moins 1 milliard pour l'enseignement au niveau national. Les dépenses d'enseignement sont des investissements. Si on parvient à réduire drastiquement l'échec scolaire sans revoir le niveau à la baisse, on peut récupérer des moyens sachant que le redoublement coûte aux alentours de 400 millions/an.

Q5 | Pénurie d'enseignants

Le PTB pense que pour s'attaquer à la pénurie, il faut améliorer l'attractivité du métier et donc les conditions de travail des enseignants. D'abord via des classes moins nombreuses. Mais aussi, c'est vrai, en stabilisant plus vite et mieux les jeunes enseignants. Notre idée principale pour ça est de généraliser les pools de remplacement dans le fondamental et d'en introduire dans le secondaire. Les jeunes enseignants peuvent être engagés pour une année complète et assurer tout remplacement dans leur zone et entre-temps remplir des tâches utiles dans une école à laquelle ils seraient attachés. Ça diminue au passage les effets de la pénurie (remplacements plus rapides). Nous ne sommes par contre pas favorables au détricotage du statut des enseignants nommés. Ce serait un mauvais signal à une profession déjà malmenée.



Réponses du PS | Michel Di Mattia

Q1 | Temporalité des réformes

Le Parti Socialiste reconnaît les défis majeurs auxquels sont confrontées les équipes éducatives dans la mise en œuvre des réformes du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Il est admis que cette transformation systémique, combinée à d'autres réformes et aux défis imprévus comme la pandémie de COVID-19, a créé une charge importante pour les écoles. Le PS propose une approche pragmatique en stabilisant les priorités des écoles sur une période de 6 ans, avec des évaluations intermédiaires régulières tous les 3 ans. Cette temporalité permettrait aux écoles d'établir un cadre stable pour planifier leurs objectifs d'amélioration, tout en facilitant une évaluation périodique pour ajuster les stratégies en fonction des résultats et des besoins émergents. De plus, le PS reconnaît la nécessité de simplifier les plans de pilotage pour alléger la charge de travail des directions d'écoles, en favorisant une approche qualitative des actions plutôt que de se focaliser sur des objectifs chiffrés.

Q2 | Revalorisation de la fonction de direction

En ce qui concerne l'attractivité des fonctions de direction d'école et des CPMS (Centres Psycho-Médico-Sociaux), nous partageons les priorités identifiées par le SeGEC pour améliorer les conditions de travail et le statut des directeurs. Nous souhaitons dès lors renforcer l'aide administrative et éducative, et créer des équipes collégiales de direction pour répartir les responsabilités, ainsi que garantir une différence salariale significative par rapport aux enseignants (tension barémique de 25%), et à introduire des éducateurs dans l'enseignement fondamental pour soutenir les directeurs. De plus, le PS propose des réformes spécifiques pour les CPMS, incluant une clarification des missions, un refinancement nécessaire, et une simplification de la vie administrative pour libérer du temps aux conseillers psychopédagogiques.

Q3 | Après tronc commun et qualifiant

En matière d'enseignement qualifiant et de promotion sociale, le PS défend une approche globale visant à valoriser ces filières et à renforcer l'accès aux diplômes. Nous proposons de simplifier le paysage de l'enseignement qualifiant en favorisant l'alternance et en renforçant l'offre de cours. Pour l'enseignement de promotion sociale nouvellement renommé enseignement pour adultes, le PS souhaite refinancer la filière et maintenir ses missions essentielles pour favoriser l'épanouissement individuel et l'insertion sociale.

Q4 | Financement du supérieur

Concernant l'enseignement supérieur, le PS reconnaît le défi de la massification et de l'évolution démographique tout en opérant dans un cadre financier contraint. Ils soutiennent un refinancement de l'enseignement supérieur pour sortir de l'enveloppe fermée, ainsi que des mesures pour mieux orienter les étudiants et renforcer les aides à la réussite afin d'assurer un meilleur accompagnement dès les premières années d'études. Aussi, dès la rentrée académique 2024-2025, l'application des nouvelles dispositions relatives au parcours annuel de l'étudiant et à la finabilité déploiera tous ses effets. Sur la base de ces nouvelles règles et par rapport aux règles précédemment en vigueur, de nombreux étudiants risquent d'être exclus de l'enseignement supérieur ou de devoir se réorienter. Les exclusions menacent particulièrement les étudiants en transition sur les deux systèmes de finabilité et qui sont pourtant sur une trajectoire de réussite. Le PS appelle dès lors à suspendre l'application des conditions de finabilité précitées pour une durée d'un an étant donné leurs impacts sur l'aptitude des étudiants à poursuivre leur cursus dans le supérieur et sur leur orientation, dans une situation d'incertitude quant à l'impact des nouveaux critères de progression dans ces années d'étude sur le taux de réussite des étudiants.

Q5 | Pénurie d'enseignants

Enfin, le PS souhaite engager une réflexion approfondie sur le contrat social propre au secteur de l'enseignement pour lutter contre la pénurie croissante d'enseignants. Ils proposent un plan global comprenant des mesures pour rendre le métier d'enseignant plus attractif, y compris le recrutement, la formation continue, la valorisation de l'expérience et des phases de transition en fin de carrière. Le PS met l'accent sur l'accompagnement des jeunes enseignants et la stabilisation de leur parcours professionnel pour garantir une relève qualifiée et motivée dans le domaine de l'éducation.



©vectorjuice



Réponses du MR | Nicolas Janssens

Q1 | Temporalité des réformes

Moins de réformes structurelles, plus de dialogue et une meilleure communication. Le message du MR est très clair : nous voulons moins de réformes structurelles à l'avenir. Celles qui seront priorisées doivent être annoncées dès le début de la législature et assorties d'indicateurs et d'objectifs précis. Quant aux réformes déjà adoptées, elles devront faire l'objet d'une évaluation, afin de mener aux ajustements nécessaires.

Q2 | Revalorisation de la fonction de direction

Renforçons l'attractivité de la fonction de direction ! On l'entend souvent : « *il n'y a pas d'école de qualité sans équipe de direction de qualité* ». Permettons aux directions de se focaliser sur le projet et leur leadership pédagogiques. C'est en toutes lettres dans notre programme : le MR plaide pour une aide administrative et éducative renforcée dans chaque école fondamentale. Concernant plus particulièrement la réforme des CPMS, nous l'avons souvent répété en Commission de l'Éducation : nous regrettons que la Ministre n'en ait pas fait une priorité durant cette législature. Il est urgent de travailler à cette réforme annoncée dans le Pacte pour un Enseignement d'excellence. Le MR souhaite recentrer les CPMS sur leurs missions essentielles et en faire le lieu privilégié d'écoute, d'aide et d'accompagnement dans les écoles.

Q3 | Après tronc commun et qualifiant

Tirons profit du contexte actuel pour transformer le qualifiant et faire de l'alternance son modèle de référence. Le qualifiant et l'alternance sont deux priorités pour le MR depuis de nombreuses années. Nous espérons pouvoir avancer rapidement sur ces dossiers, et ce, dès l'issue des élections si les citoyens nous en donnent le mandat. Les chiffres en disent long : l'alternance ne concerne que 7% des 340.000 apprenants par an, contre 30% en moyenne dans l'UE (et plus de 80% en Allemagne ou en Suisse). Par ailleurs, seuls 16% des employeurs en Belgique forment des apprenants en alternance contre 31% en moyenne dans l'UE ! Il y a donc lieu d'améliorer l'image de l'alternance et de réduire l'hétérogénéité des formations, notamment par la mise en place de diagnostics croisés, permettant une forme « *d'assurance qualité externe* ». Offrons de l'alternance partout où c'est possible, y compris dans l'enseignement supérieur et de promotion sociale, tant ses bienfaits sont nombreux et avérés ! Nous sommes également convaincus du rôle sociétal majeur joué par l'enseignement pour adultes (promotion sociale). Mais il n'y aura pas de valorisation des filières qualifiantes tant que l'orientation tout au long de la scolarité obligatoire n'aura pas été mieux travaillée, et ce dès l'enseignement primaire.

Q4 | Financement du supérieur

La qualité de l'enseignement supérieur passe par un financement adéquat. Des efforts considérables de refinancement ont été portés par les ministres libéraux lors de la législature 2019-2024, mais sortons d'une logique où les Universités et les Hautes écoles ne trouvent à mieux se financer que par des mécanismes qui accroissent l'endettement public. Pour le MR, il s'agit de poursuivre les réflexions visant à contrôler l'offre d'enseignement supérieur ; revaloriser les parcours qui n'impliquent pas un passage par le supérieur ; envisager une meilleure contribution des étudiants non-résidents ; mener une réflexion sur l'adaptation d'une partie du financement permettant notamment aux établissements d'enseignement supérieur de diversifier leurs sources de financement, par exemple via des partenariats public-privé.

Q5 | Pénurie d'enseignants

Pour remédier à la pénurie des enseignants, le MR souhaite poursuivre l'adoption de mesures visant à rendre au métier son attractivité. Nous proposons de mieux accompagner les enseignants débutants ou de seconde carrière, en développant le système de tutorat, la collaboration et la mise en place d'outils et de supports adaptés. Nous voulons aussi moderniser le statut de l'enseignant pour une meilleure stabilité d'emploi. La mobilité inter-réseaux, tout en conservant son ancienneté, nous est chère. De même, nous sommes favorables à une reconnaissance d'une ancienneté barémique acquise dans le secteur privé, dans le secteur public ou dans l'associatif, y compris pour les cours généraux, de 10 ans minimum, dans tous les niveaux et types d'enseignement. Et nous voulons promouvoir les carrières mixtes pour les enseignants en autorisant les contrats de travail simultanés dans les trois régimes statutaires, au minimum à titre transitoire. Enfin, nous voulons un modèle de contrat clair passé avec les familles afin que chacun respecte la mission qui est la sienne : élève, enseignant, parent.

Une réflexion en plus

L'enseignement est un des 5 thèmes prioritaires du MR. Pour les échéances du 9 juin, notre programme tient, plus que jamais, à être porteur du souffle nécessaire aux acteurs de l'enseignement, aux élèves et à leurs familles. En conclusion, priorité au renforcement de l'orientation. Je rappellerais qu'il y a quelques mois, les derniers résultats PISA indiquaient que de tous les pays de l'OCDE, c'est en FWB que se trouve la conception la plus « *fixiste* » de l'intelligence, celle qui est la moins « *évolutive* ». Or, la clé pour lutter contre cette « *résignation apprise* », si présente dans notre système et en particulier autour du qualifiant, n'est-ce pas de troquer la notion de relégation par une meilleure orientation et une meilleure connaissance de soi ? Développons tous ensemble une vision plus positive de l'apprentissage, orientée sur les possibles et véritablement enthousiasmante pour toutes et tous !



Réponses de DÉFI | Joëlle Maison

Q1 | Temporalité des réformes

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence comporte une contradiction: d'une part, il semble déjà obsolète en certains de ses aspects parce que pas assez ambitieux au regard des évolutions sociétales et des attentes des jeunes. D'autre part, le pouvoir régulateur avance au « *pas de charge* », ce qui accroît la pression et suscite des réactions de résistance au changement. Chacun sait que les équipes éducatives ont été largement éprouvées suite à l'élaboration des plans de pilotages. Il faut donc que le pouvoir régulateur rassure, convainque et insuffle un climat de confiance. Dans cette perspective, il faut donner du temps, adoucir le rythme et la fréquence des inspections, et laisser l'opportunité aux équipes de se concentrer sur les priorités qu'elles ont collectivement dégagées pour se définir une identité claire oeuvrant, chacune à leur manière, aux Objectifs d'Amélioration du Système Éducatif.

Q2 | Revalorisation de la fonction de direction

Pourquoi l'enseignement fondamental qui porte pourtant si bien son nom ne reçoit-il pas les ressources équivalentes au secondaire ? Les directions sont en souffrance : alors qu'il s'agit, aujourd'hui plus que jamais, de concentrer leurs missions sur l'accompagnement pédagogique de leurs équipes, elles n'en ont plus le temps, ce qui suscite un sentiment d'impuissance et de perte de sens. Assurer la gestion quotidienne d'un établissement scolaire avec des missions de « *couteau suisse* » implique de pouvoir s'appuyer sur un secrétariat et un proviseur. La hausse des faits de violence, le harcèlement et les indispensables liens à tisser entre l'école et la famille rendent également nécessaire la présence d'éducateurs dans les écoles primaires. De même, alignons le traitement des directions sur la complexité et l'étendue de leurs responsabilités ! Enfin, dans un contexte où la santé mentale des jeunes est au cœur de toutes les préoccupations, refinançons les CPMS et ouvrons la fonction de direction à de nouveaux profils.

Q4 | Financement du supérieur

L'enseignement supérieur doit être refinancé en proportion de sa fréquentation. Afin de réduire le pourcentage d'échecs en Bac 1, nous proposons toutefois d'organiser, à l'entrée des Hautes écoles et Universités, une Évaluation des Acquis de Base couplée, en cas d'échec, à un Contrat d'Aide à la Réussite qui prendrait la forme de quelques crédits obligatoires de renforcement. S'agissant des étudiants étrangers, la Cour constitutionnelle a validé le principe des « *cursus contingents* » dans certaines filières, ce qui permet d'imposer des quotas aux étudiants non-résidents. Nous souhaitons également inscrire les infrastructures de l'enseignement supérieur et de la recherche dans un plan pluriannuel d'investissements stratégiques.

Q3 | Après tronc commun et qualifiant

Le pouvoir régulateur devra s'atteler aux décrets déployant les filières générale et qualifiante au-delà du tronc commun dans la première année de la prochaine législature. Avec un souci constant d'anticipation, d'accompagnement et de coordination. L'enseignement qualifiant est la voie principale vers une qualification. Prêtons une attention particulière aux écoles qui seront privées d'une partie de leurs ressources et déployons les filières qui en feront des écoles technologiques du XXI^e siècle, orientées vers les métiers de la rénovation énergétique, de la construction et des nouvelles technologies. Cela passe aussi par une mutualisation des structures au sein de parcours décloisonnés et simplifiés, autorisant la mobilité des apprenants quels que soient l'institution et le niveau de pouvoir dont ils relèvent et, à terme, sur une certification professionnelle unique.

Q5 | Pénurie des enseignants

Donnons aux jeunes l'envie de devenir profs et offrons aux enseignants temporaires un soutien structurel et un cadre sécurisé pour une année scolaire en leur permettant d'avoir un contrat au sein d'un ou plusieurs Pouvoirs organisateurs géographiquement proches. En parallèle, il convient de mettre fin au cloisonnement entre réseaux activant la portabilité de l'ancienneté de service. Pourquoi ne pas envoyer les enseignants les plus expérimentés dans les écoles à ISEF en leur offrant une prime de reconnaissance ? Cela permettrait dans le même temps d'accroître l'attractivité de ces écoles. Et pour attirer d'autres talents sans dévaloriser la Formation initiale nous devrions également déployer plus de formations en horaire décalé, faciliter l'accès à l'agrégation ou au CAP, et valoriser l'expérience acquise dans d'autres réseaux, régions, pays ou sphères professionnelles.





Réponses d'Ecolo | Marie Borsu

Q1 | Temporalité des réformes

L'école doit garantir l'égalité des chances ; or cette proposition renforce au contraire la concurrence et une logique de quasi-marché scolaire que nous combattons.

S'il faut consacrer la liberté pédagogique, les règles du jeu doivent être identiques : tous les élèves doivent bénéficier de l'accompagnement, de la participation ou de la réforme du tronc commun. Le Pacte est issu d'une concertation entre acteurs de l'enseignement et un exercice de cohérence, à déployer et à amender collectivement.

Nous voulons renforcer l'adhésion et la légitimité du Pacte, rétablir un dialogue fructueux (notamment avec les syndicats au Comité de Concertation). Inclure et accompagner les acteurs de l'École : les directions doivent être représentées aux concertations et le terrain doit être consulté dans le déploiement des réformes.

Q2 | Revalorisation de la fonction de direction

On sait le poids énorme reposant sur les directions, a fortiori dans le fondamental. Nous voulons soutenir ces acteurs pour mener de façon soutenable les chantiers du Pacte.

Des mesures ont permis de renforcer les équipes : il faut les amplifier et les pérenniser car elles leur permettent de se consacrer aux missions pédagogiques.

Nous soutenons l'octroi d'un soutien administratif et éducatif aux écoles fondamentales. Nous voulons renforcer l'attractivité de ces fonctions en consolidant leur statut et l'attractivité barémique dans le fondamental, en harmonisant la tension barémique de la fonction de direction à tous les niveaux.

Les Centres PMS et les PSE sont des rouages indispensables à leurs côtés : les missions se sont complexifiées, le contexte a changé ; or, ces dernières années ont illustré leur rôle précieux durant la crise du Covid et face au mal-être des jeunes. Nous voulons préciser et réarticuler leurs missions, réévaluer leurs besoins.

Q3 | Après tronc commun et qualifiant

L'après tronc commun est un chantier essentiel pour lutter contre la hiérarchisation des intelligences. En ancrant la réforme dans l'expertise du terrain et la concertation, nous souhaitons basculer de modèle : quitter la relégation par l'échec vers un choix positif de filière en permettant des passerelles. Pour cela, nous voulons :

- organiser dans toutes les filières un socle de formation citoyenne, des outils de compréhension et de participation pour rendre les jeunes acteurs des changements notamment en matière de transition ;
- porter une attention à la place de l'évaluation et de la certification, privilégier les apprentissages ;
- promouvoir l'alternance, non plus comme filière mais comme modalité pédagogique à appliquer partout là où cela est pertinent.

Q4 | Financement du supérieur

Les moyens de l'enseignement supérieur doivent évoluer avec le nombre d'étudiants et ne pas en limiter l'accès (tests d'entrée, orientation). Manque des places et d'encadrement, précarité, sous-financement, réforme inadaptée du décret paysage : il n'offre pas les conditions d'accueil satisfaisantes.

Nous plaillons pour le refinancer en sortant de l'enveloppe fermée qui favorise la marchandisation et la concurrence que nous combattons.

Nous défendons un enseignement accessible pour répondre à l'urgence sociale : gratuité des supports de cours, accessibilité des transports, renforcement des subsides sociaux, minerval progressif, automatisation et renforcement des allocations d'études.

Nous poursuivons une réforme du décret paysage, ancrée dans le suivi de la réussite, la création d'un observatoire de la vie étudiante et la lutte contre l'allongement des études.

L'augmentation de la population étudiante ne signifie pas que ce soit la seule voie : il faut travailler dès l'école sur l'orientation positive des élèves.

Q5 | Pénurie d'enseignants

Il faut de nouveaux outils pour faire face à la pénurie : elle est problématique parce qu'elle atteint inégalement les publics, s'ancre dans les conditions et le sens du travail, mais également dans les enjeux pédagogiques et démocratiques.

Des mesures ponctuelles ont permis des progrès, il faudra cependant mener un chantier autour de l'attractivité du métier et fidéliser les enseignants.

Nous voulons lutter contre le quasi-marché scolaire : décloisonner les débuts de carrière, privilégier les dynamiques de bassins inter-réseaux pour apporter de la sérénité et lutter contre la précarité. Nous voulons réformer les trajectoires : moduler les 5 premières années et aménager les fins de carrières pour valoriser l'expérience – par la transmission aux plus jeunes (c'est le sens de notre « *Plan Tandem* »).

Il faut ouvrir l'école sur l'extérieur, nouer des alliances avec les secteurs culturels, sociaux, sportifs, associatifs.

Enfin, nous voulons renforcer la formation et nous pencher sur les barèmes (notamment pour les enseignants de deuxième carrière).